

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'INSTITUT
SUPERIEUR DE MANAGEMENT

COLLEGE DES ETUDIANTS

SCRUTIN DU MARDI 9 NOVEMBRE 2021

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47
- Vu l'arrêté n°2021-114 en date du 14 octobre 2021 portant convocation du corps électoral
- Vu les statuts de l'Institut Supérieur de Management
- Vu l'arrêté n°2021-115 en date du 14 octobre 2021 portant décision électorale relative à l'élection des représentants des étudiants au sein du conseil de l'Institut Supérieur de Management
- Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures
- Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	:	2
Nombre total d'inscrits	:	1008
Nombre total de votants	:	18
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	0
Nombre total de suffrages exprimés	:	18
Taux de participation		1,78 %

<i>Désignation des candidats/des listes</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
<i>Liste « La Team internationale »</i>	18	2

SONT PROCLAMÉS ÉLUS

- Monsieur Anouar AHLAMINE (titulaire)
- Madame Majda CHEKALI (titulaire)
- Monsieur Anass ELKHOLTE (suppléant)
- Madame Lan Ngoc Hoang HUYNH (suppléante)

Versailles, le 10 novembre 2021

Le Président de l'université,

Alain BUI

Alain BUI
PRÉSIDENT

